



# Spectacle vivant

# La prévention

# entre en scène

*Monde de création et de divertissement, le secteur du spectacle vivant n'est pas exempt de risques d'accidents et d'expositions à des maladies professionnelles, tant sur scène qu'en coulisse. Par ses caractéristiques – multiplicité des métiers (près de 850 recensés !), coactivité, lieux de travail éphémères et multiples, brièveté des contrats de travail, délais à tenir... –, le secteur expose ses salariés, qu'ils soient artistes ou techniciens, à des troubles musculosquelettiques, des risques de surdit , des chutes de plain-pied, chutes de hauteur*

*ou chutes de d cor. Le milieu n'est pas non plus exempt de risques psychosociaux, parfois accompagn s de conduites addictives. Enfin, l'organisation du travail peut  galement intervenir dans la survenue d'incidents ou en  tre un facteur aggravant. Mais si la s curit  du public a longtemps  t  la pr occupation premi re du secteur, aujourd'hui, notamment gr ce   l'obligation du document unique, la sensibilisation des employeurs et des salari s aux questions de s curit , qu'ils soient permanents ou intermittents, est bien plus pr sente.*

**Dossier r alis  par C line Ravallec  
avec Gr gory Brasseur et Delphine Vaudoux**

## Tour de piste Vendre du rêve en sécurité

**Longtemps négligées par les acteurs du secteur, tant employeurs que salariés, la sécurité et la santé au travail dans le milieu du spectacle vivant peinent à devenir une préoccupation de premier plan. Question de culture. Pour autant, le travail mené par les pouvoirs publics ces dernières années fait progressivement évoluer les esprits.**

**Ê**tre prêt à l'heure H. Telle est la règle d'or qui régit le fonctionnement du monde du spectacle vivant, que ce soit pour le théâtre, les concerts, le cirque, la danse. Un monde extrêmement hétérogène dans son organisation, ses pratiques, ses lieux... et ses risques. Deux grandes catégories de personnes se distinguent dans le spectacle vivant : les artistes et les techniciens. En 2006, le spectacle vivant comptabilisait 131 190 intermittents, 45 941 permanents et 69 783 cotisants au Guso<sup>(1)</sup>, et un total de 16 128 entreprises hors Guso<sup>(2)</sup>. Des enfants de moins de 16 ans y travaillent également, ainsi que des comédiens de plus de 65 ans. Les risques encourus sont différents pour chaque catégorie.

En matière d'accidents du travail, les artistes sont essentiellement exposés aux chutes de hauteur, à l'effondrement de décors (sous le poids de personnes) ou à la chute de décors. Côté maladies professionnelles, ce sont surtout des troubles musculosquelettiques liés à la pratique d'un instrument de musique ou d'un sport de haut niveau (artistes de cirque, danseurs) et des problèmes de surdité. Enfin, les risques psychosociaux (stress, précarité, addictions) sont également détectés. Mêmes risques chez les techniciens, exposés notamment aux TMS lors des manutentions, auxquels s'ajoutent des risques plus spécifiques, comme l'exposition à des émanations lors des constructions de décors (fumées de soudures, poussières de bois, solvants de peintures ou de résines...).

De nombreux facteurs organisationnels sont également à prendre en compte : amplitude des journées de travail, horaires décalés, travail en urgence, lieux éphémères et multiples, coactivité, statuts divers des personnes (permanents, intermittents, intérimaires, bénévoles), contrats de travail courts. Par ailleurs, la multiplicité des prestataires et des intervenants ne facilite pas la mise en œuvre d'une prévention efficace, même si la responsabilité reste du ressort du donneur d'ordres, généralement le producteur. L'adaptation est le lot permanent de ce milieu. « *Les exigences artistiques mènent parfois à des improvisations proches*



de la bidouille », note Hervé Clermont, contrôleur de sécurité à la Cramif.

### Signatures d'accords

**E**n février 2009, a eu lieu la signature de l'accord-cadre national Action de développement de l'emploi et des compétences (Adec) dans le spectacle vivant. Plusieurs actions sont visées : optimisation des pratiques d'emploi, politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés... Une approche inédite pour ce type d'accord-cadre jusqu'alors uniquement consacré aux problématiques emploi-formation. Un premier guide destiné aux danseurs doit être édité dans les prochaines semaines. Par ailleurs, un accord national interbranches relatif à la santé au travail des salariés intermittents du spectacle a été signé début juillet entre partenaires sociaux. Il a pour objet d'organiser sur le plan national la santé au travail dans les branches du spectacle. Il vise ainsi à assurer le suivi médical professionnel et individuel des intermittents du spectacle et la mission de conseil auprès de leurs différents employeurs en matière de prévention primaire. Cela devrait donner naissance dans les prochains mois à des antennes autonomes régionales. Un Observatoire de la santé au travail des artistes et techniciens du spectacle (Lobstats) devrait également être créé.

### À lieux multiples, risques multiples

Le taux de fréquence des accidents du travail en 2006 a été de 8,92 et le taux de gravité de 0,49 ; 27 affections périarticulaires et une surdité ont été reconnues comme maladies professionnelles. Néanmoins, ces chiffres sont probablement inférieurs à la réalité. Il y a vraisemblablement des accidents « cachés » dans le métier. Car, malades ou blessés, les intermittents s'exposent à ne pas être rappelés ou à perdre des contrats de travail. Avec une durée moyenne par



contrat de 4,3 jours, et un nombre moyen de 14,3 contrats annuels par intermittent, soit 61 jours travaillés par an, les enjeux sont de taille. D'autant que tous revendiquent le fait d'avoir choisi ce métier, d'en assumer les contraintes et donc d'accepter d'endurer les souffrances qu'il peut générer. « *Ils ont une force terrible, c'est cette culture du rideau qui se lève au temps T. En cas de pépin, il y a une forme d'entraide qui permet d'être prêts à l'heure* », décrit Yann Métayer, consultant en sécurité chez Baya Services, société de conseils aux entreprises de spectacle. Ce contexte rend par conséquent *a priori* difficile la mise en œuvre d'actions de prévention.

Néanmoins, pour tous les acteurs du milieu, la situation s'est nettement améliorée depuis quinze ans. Si, par le passé, les gens entraient dans le métier sans formation et apprenaient sur le tas, c'est beaucoup moins vrai aujourd'hui. Les jeunes sont désormais formés, donc mieux armés en matière de sécurité. Deux événements ont modifié la donne : l'accident de Furiani<sup>(3)</sup> et l'arrivée de sanctions pénales pour les responsables. « *Un autre accident, survenu au théâtre de Séville en juillet 1992, où l'effondrement d'un décor sur un chœur a tué une personne et blessé 40 autres, dont une douzaine n'ayant jamais pu rechanter, a également contribué à une*

*réelle prise de conscience dans le milieu* », rappelle Hervé Clermont. Le ministère de la Culture et la Cramif se sont alors saisis de ces questions

## Les métiers du spectacle vivant

- **Artistiques**  
Musique et chant; danse, théâtre et art dramatique; cirque et arts visuels.
- **Techniques**  
Mise en scène; régie; son; éclairage; décor et structure; costume et habillage; coiffure et maquillage; production.

*Depuis une quinzaine d'années, le développement des formations et l'introduction du document unique ont grandement amélioré la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail.*

pour faire évoluer la situation, notamment avec la publication d'un *Mémoire de la sécurité dans le spectacle vivant*. Que ce soit en matière d'élaboration de protections collectives ou individuelles, une prise de conscience des acteurs de ce milieu s'est faite aux différents niveaux. Parfois maladroitement. « *L'introduction du document unique a été faite sans aucune pédagogie et donc perçue comme une contrainte, alors que c'est un formidable outil pour gérer les risques*, explique Éric Joly, consultant en sécurité à Techninomades, société de conseils techniques du spectacle. *Souvent vue comme "une cerise que l'on met sur le gâteau", la sécurité doit être intégrée dès la genèse des projets, lors de la formation des opérateurs.* » « *Un premier rejet est venu de la lourdeur du dispositif, mal compris par un milieu comptant essentiellement des TPE dont l'objectif est le projet artistique* », précise Colette Chardon du CMB<sup>(4)</sup>. Si les efforts doivent se poursuivre, la santé et la sécurité au travail sont toutefois plus présentes dans les esprits. « *Lorsque l'on demande sur quoi former les techniciens, c'est la sécurité qui arrive en tête des préoccupations* », conclut Éric Joly.

1. Guso : Guichet unique de versement de cotisations sociales destiné aux employeurs n'ayant pas pour activité principale le spectacle vivant.

2. Source Audiens.

3. Effondrement d'une tribune, en 1992, qui a tué quinze personnes et blessé près de 2 400 spectateurs, laissant handicapés à vie plusieurs centaines d'entre eux.

4. Centre médical de la bourse.

## Festival d'été

## Des préoccupations proches de celles d

Né il y a plus de quinze ans dans le centre Finistère, le festival des Vieilles Charrues est devenu le plus important rassemblement rock en France. Ces dernières années, les organisateurs ont fait évoluer la prévention des risques en mettant l'accent sur la professionnalisation des métiers.



© SYLVIE LEGOUPI POUR L'INRS

**E**n un mois, une ville se construit dans un champ. Un travail de fourmis pour accueillir, sur quatre jours, plus de 200 000 festivaliers à Carhaix », décrit Jacques Simon, régisseur général technique du festival des Vieilles Charrues et responsable du montage du site. Son rôle :

veiller à ce que tout se déroule dans les règles de l'art. « Nous n'avons pas droit à l'erreur. C'est pourquoi nous développons une approche industrielle de la prévention attachée à la professionnalisation des métiers, explique-t-il. Quand on travaille en usine, pas question d'arriver le matin avec une bière ou un pétard à la main. Ici, c'est pareil. »

L'organisme Artek Formations propose des formations généralistes et spécialisées à la prévention des risques dans le spectacle (levage, échafaudage, chapiteaux, tentes et structures, électricité, Caces, gradins, SST...). « La formation des techniciens dure de sept à huit semaines. Un module de six mois destiné aux régisseurs est en préparation, pour qu'ils puissent assurer la régie géné-

La coactivité est caractéristique du montage d'un festival. Les phases techniques de chantier doivent être réservées aux seuls professionnels.

rale aussi bien pour la partie administrative que technique et réglementaire, explique Vianney Dugast, responsable du service électrique du site. Sur les Charrues, la prévention des risques, c'est d'abord parler le même langage. » Il y a trois ans, le festival s'est rapproché du département hygiène-sécurité-environnement de l'IUT de Lorient, dans le but de trouver une aide à la finalisation du document unique. « Nous leur avons proposé mieux. Une culture sécurité préexistait, mais il manquait un niveau d'expertise, témoigne Gwenole Le Berre, enseignant à l'IUT. Nous travaillons

## L'événement du centre Bretagne

**C**réé en 1992 pour valoriser la région et faire un pied de nez aux vieux gréements qui retiennent l'attention sur Brest, le festival des Vieilles Charrues attire aujourd'hui 55 000 spectateurs quotidiennement à Carhaix (Finistère) autour du troisième week-end de juillet. Les effectifs sur place montent en puissance en début d'été jusqu'à atteindre plus de 10 000 personnes pendant la fête, dont 6 000 bénévoles, 600 agents de sécurité, 450 salariés de l'association des Vieilles Charrues et 3 000 invités. Les scènes, stands, parkings et campings sont installés sur un parc d'une cinquantaine d'hectares.

# 'un chantier de BTP

depuis avec le festival au travers de stages et projets d'étudiants. » Ainsi, en 2007, une étudiante réalise un diagnostic initial de l'organisation et de la prévention qui dégage, pour l'année suivante, la nécessité de restructuration par pôles d'activité, avec une cartographie des risques pour chacun. En parallèle, les Vieilles Charrues mettent en place des actions sur le travail en hauteur, la manutention, la circulation, les conduites addictives, et poursuivent la sensibilisation des salariés, bénévoles et entreprises extérieures.

« Ce partenariat est une opportunité qui ne doit pas faire oublier le besoin d'un véritable chef d'orchestre de la prévention pour le festival, explique Vianney Dugast. L'embauche d'un professionnel de la prévention, qui aurait l'expérience des métiers du spectacle, permettrait d'accélérer notre démarche. Ce chargé de prévention pourrait notamment encadrer l'étudiant pendant son projet. » Cette année, Sofiane Fettih, qui terminait sa licence de coordination qualité, santé, sécurité, environnement à l'IUT, s'est penché sur le management de la prévention pour la santé et la sécurité des travailleurs aux Vieilles Charrues. « Mon travail s'appuie sur un système de gestion documentaire précis qui contient le document unique et les plans de prévention, explique-t-il. Aux priorités des années précédentes s'est ajouté le renforcement du travail sur la planification. Car les

interférences sont nombreuses, et des dizaines d'entreprises présentes. »

## Un regard extérieur d'expert

Pour Gilles Mauguen, contrôleur de sécurité à la CRAM de Bretagne, « l'un des points clés de l'organisation de chantier est de faire en sorte que chacun ait une vision de ce que fait son voisin ». Quand il n'existe pas de moyens d'éloigner les activités géographiquement ou dans le temps, il faut gérer une coactivité qui peut amplifier les risques. « Une fois encore, un chargé de prévention aurait la possibilité de tenir un discours ferme envers les prestataires, en leur rappelant en

amont les exigences des Vieilles Charrues en matière de sécurité », insiste Vianney Dugast. C'est grâce à ces règles que, aujourd'hui, les phases techniques de préparation du festival sont réservées aux seuls professionnels. Aucun bénévole ne s'improvise monteur. Ceux qui viennent prêter main-forte pendant la fête s'occupent du bar, de la restauration ou de l'accueil des artistes. Et jusque dans leurs espaces détente, ils retrouvent les affiches de prévention...

À la suite du travail entamé avec l'IUT de Lorient, les Vieilles Charrues ont adhéré à l'association Pr'évent, qui propose diverses expertises pour aider les organisateurs du festival. À dix jours de

l'ouverture, Pr'évent est venue réaliser un audit sécurité. « Nous sommes là pour relever les points critiques en portant un regard extérieur d'expert, explique Renaud Feite, formateur à l'Institut technique de formation en hauteur (IFTH). Une méthode de travail et une meilleure organisation pourraient encore permettre d'éviter des risques. » Ce travail d'observation alimentera les débats lors de la préparation du festival l'an prochain. Afin, par exemple, de limiter les déplacements des poseurs et manutentionnaires de matériel. Ou encore pour que les chariots circulent « fourches basses ». « Une réflexion plus poussée pourrait avoir lieu lors de l'analyse des plans de prévention, en présence de la personne qui dirige le montage », estime Renaud Feite.

Des messages pas toujours simples à transmettre, notamment lorsque l'entreprise chargée du montage est extérieure au festival et qu'elle fait elle-même appel à un sous-traitant. « Les Vieilles Charrues, c'est une grosse machine en marche une fois par an. Pour la faire fonctionner, la répression est parfois nécessaire. Si, pour le montage des tribunes, les opérateurs ne s'attachent qu'une fois en haut, il est du ressort d'un chargé de prévention d'intervenir », poursuit Vianney Dugast. Assistant au montage de la scène, Yannick



© SYLVIE LEGOUPI POUR L'INRS

Si de nombreux professionnels du spectacle ont appris sur le tas, il existe désormais des formations accessibles à tous.

Quelen, contrôleur de sécurité à la CRAM de Bretagne, évoque certaines solutions d'aide à la manutention : un outil réglable adapté au chariot, par exemple, faciliterait l'installation des poutres métalliques. « Nos préoccupations sont un peu celles d'un chantier de BTP classique, à ceci près que, jeudi, j'accueille 55 000 festivaliers. Aucun retard n'est envisageable », précise Jacques Simon. Pendant le festival, la prévention s'attache à la fois à la protection des personnes, assurée par une société de surveillance, et à la sécurité du travail. Depuis deux ans, 600 agents de sûreté sont déployés sur le site. Malgré leur nombre, ils doivent savoir rester transparents. « La gestion du flux de personnes est toujours problématique, les

*Après la fête, les professionnels n'auront que quelques jours pour démonter ce qui a nécessité un mois pour la mise en place.*



© SYLVIE LEGOUPI POUR L'INRS

## Calendrier 2009

- 15 juin.** Éclairage extérieur. Début de la pose des 28 km de clôture.
- 22 juin.** Installation des premiers bungalows.
- 25 juin.** Électrification du site.
- 1<sup>er</sup> juillet.** 2 000 m<sup>2</sup> de matériel rapatrié des dépôts. Arrivée des premiers agents de sûreté et des équipes de régie technique. Début du montage.
- 1<sup>re</sup> quinzaine de juillet.** Montage des chapiteaux, scènes et gradins. Livraisons.
- Du 16 au 19 juillet.** 80 concerts, 300 artistes, 500 à 700 personnels techniques associés. Mise en place du service d'hygiène et d'entretien (nettoyage mécanique du site, balayeurs, service de collecte sélective sanitaires, toilettes sèches...).

*festivaliers ne voulant pas forcément entendre que l'accès à certaines zones leur est interdit, reprend Jacques Simon. Enfin, après la fête, la vigilance doit encore être renforcée pour le démontage.* » Quand l'effervescence a laissé place à la fatigue, il est hors de question de relâcher la pression. En quelques jours, les professionnels désinstallent ce qui a nécessité un mois pour la mise en place. Plus que jamais les messages sur la prévention et l'hygiène de vie sont nécessaires.

**G. B.**

## Danse contemporaine Une vocation

Au nom du sacrifice et du don de soi, les danseurs minimisent souvent les atteintes physiques qu'ils subissent. Avec la double identité de danseur contemporain et de sociologue, Pierre-Emmanuel Sorignet fait le point sur une profession qui trouve ses fondements dans la notion de vocation.

■ **Travail & Sécurité.** Quelles observations faites-vous sur le métier de danseur contemporain, en particulier dans le rapport à la fatigue et aux problèmes musculaires ?

**Pierre-Emmanuel Sorignet** (1), danseur contemporain et chercheur associé au laboratoire de sciences sociales ENS/EHESS.

Il existe chez les danseurs une acceptation de la douleur inhérente à la pratique professionnelle qui peut s'expliquer par la rareté du travail. Quand vous avez des dates, il faut être sur le plateau. Une absence, à moins d'une blessure très invalidante, pose un vrai problème. C'est prendre le risque d'avoir mauvaise réputation, dans un milieu où la protection des salariés est extrêmement réduite, la plupart des danseurs étant des intermittents en CDD d'usage. Cette explication reste cependant insuffisante. En effet, le danseur se construit dans une croyance en sa vocation, qui appelle une forme de sacrifice au travail. Savoir souffrir est

# raîne on plus qu'un métier

source de réassurance narcissique: c'est aller au bout de soi. À cela s'ajoute la complexité de la relation qu'il entretient avec le chorégraphe: un rapport maître-élève où la tentation de domination est omniprésente. Dès l'audition, la santé est vécue sur le mode du don de soi et de l'investissement corps et âme dans un projet artistique. La grande majorité des 2500 danseurs contemporains en activité en France est pourtant confrontée à des problèmes de TMS des membres inférieurs et supérieurs, le morcellement du temps de travail les prédisposant à la blessure. Les tendinites et autres maux de dos ne font qu'augmenter avec l'âge.

## ■ Des actions de prévention des risques professionnels sont-elles mises en place?

**P.-E. S.** Le ministère de la Culture et le Centre national de la danse (CND) ont monté des programmes de prévention des risques professionnels, en particulier par l'organisation de conférences. Un effort qui a peu d'impact sur la pratique professionnelle. En effet, la conjonction d'une vocation et d'une offre d'emplois de plus en plus rare qui met en compétition les danseurs ne permet pas de modifier des pratiques corporelles dans lesquelles la

résistance au mal et la prise de risque physique apparaissent comme l'expression de l'engagement, voire comme des compétences professionnelles. Ce rapport à la santé – et plus généralement au corps – conduit à une invisibilité du

asymétrique de la relation entre le chorégraphe et les interprètes. L'une des façons de sortir de la domination charismatique qui s'est installée avec le chorégraphe est d'entrer dans un mode routinier de la relation de travail.

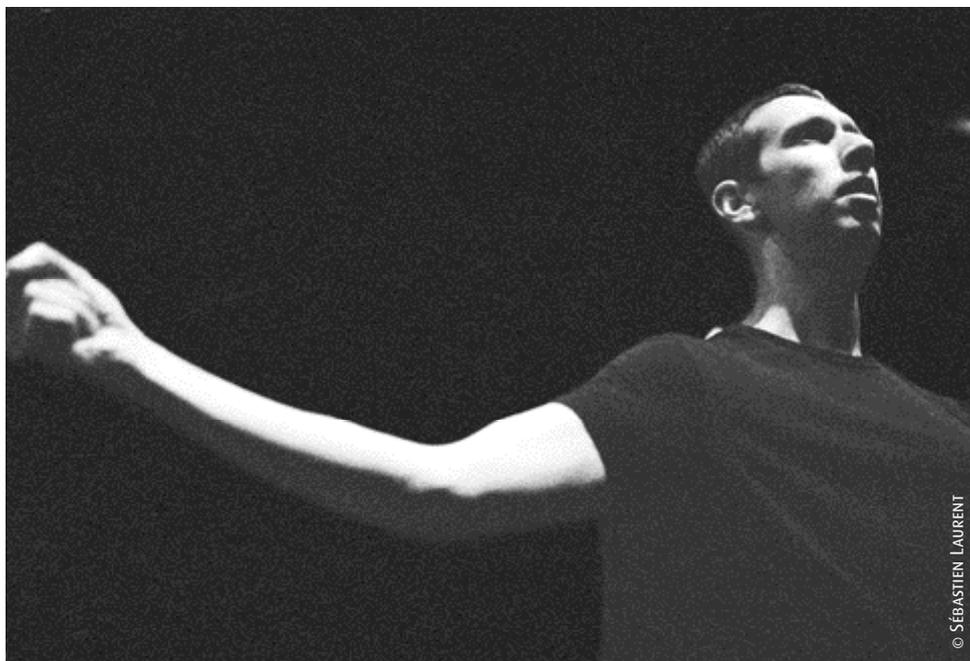
35 et 40 ans, cette expérience accumulée dans le métier est peu capitalisable. L'essentiel des emplois se trouve par auditions, dans un contexte qui peut s'avérer assez violent psychologiquement. Dans ces conditions, il est fréquent d'observer des mécanismes d'autoexclusion.

L'usure du corps est un facteur qui arrive bien après. Car, si l'on évoque facilement les blessures physiques, les états dépressifs sont également nombreux. Ces métiers mobiles se caractérisent par une alternance de moments forts et de phases d'inactivité. Certains moments clés comme la question de la maternité pour les femmes ou le positionnement face au monde social (situation

affective, familiale...) entrent en conflit avec le style de vie et peuvent mener à des crises existentielles graves. L'état d'instabilité psychologique qui en résulte expose le danseur à un risque professionnel plus grand encore.

1. Pierre-Emmanuel Sorignet, 37 ans, est sociologue et maître de conférence des universités. Il a collaboré, en tant que danseur, aux créations de nombreuses compagnies de danse contemporaine, récemment pour le centre chorégraphique national de Caen. Au cours d'une enquête ethnographique, il a mis à profit sa connaissance du terrain pour décrire les liens entre l'espace professionnel et l'espace privé. Un ouvrage sur ce travail paraîtra en janvier 2010 aux éditions La Découverte.

**Propos recueillis par G. B.**



lien entre santé et travail qui est exacerbée sur scène, où apparaît une forme d'enchantement par laquelle se réactualise la vocation initiale.

## ■ Cette invisibilité du lien entre santé et travail que vous évoquez, évolue-t-elle avec l'âge?

**P.-E. S.** Elle évolue avec l'âge social et l'expérience professionnelle. La condition de préservation de l'instrument de travail qu'est le corps réside dans la rationalisation de son entretien, ainsi que dans la reconnaissance du caractère

Concrètement, c'est savoir dire non ou s'économiser pendant les répétitions. Mais, avec cette prise de conscience du risque, le danseur s'éloigne de la logique du don. Cette maturité par laquelle il remet en avant son intégrité physique peut mener à une sortie du métier.

## ■ Dans quelles conditions quitte-t-on ce métier?

**P.-E. S.** Il est rare de trouver des danseurs de plus de 40 ans qui n'aient pas envisagé une réorientation. Tout d'abord, parce que l'expérience du danseur fragilise le chorégraphe. Entre

## Petites structures

# Place à la polyvalence

Les spectacles se déroulent le plus souvent dans de petites structures, avec peu de moyens humains et financiers. Comment la santé au travail et la prévention des risques y sont-elles abordées ? Passage en revue au Glazart, petite salle de concert parisienne.

**A**vec sa salle de 200 m<sup>2</sup>, ses 570 places, ses modestes moyens financiers, le Glazart n'a rien en commun avec les grosses structures de type Zénith ou Bercy. Même si la finalité est la même, accueillir des concerts, ce ne sont ni les mêmes métiers ni les mêmes conditions de travail. « À part les questions de manutentions ou d'horaires décalés, on n'est pas exposés aux mêmes risques que dans de grandes salles, comme les chutes de hauteur ou l'écrasement par du matériel », présente Arno Perrine, directeur de la salle située dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement à Paris. Il s'agit plus de petits problèmes du quotidien, rarement graves, mais qui peuvent être fréquents. La salle fait appel à du personnel polyvalent, enchaînant installation du matériel son, branchements électriques, montage de structures, nettoyage de la salle... Mais passer ainsi du coq à l'âne peut aussi être une source de risque. « Ce qui nous sauve, c'est la moyenne d'âge très jeune, complète Arno Perrine. Mais il faut reconnaître que c'est un milieu usant. On est dans les métiers de la nuit, en horaires décalés, où l'organisme se fatigue plus vite. »

### « On porte beaucoup »

La salle n'a jamais connu d'accident du travail grave et ne déplore qu'une tendinite non reconnue comme maladie professionnelle, chez un technicien d'une cinquantaine d'années. « Malgré ses petits

moyens, l'équipe du Glazart s'interroge sur la façon d'aborder les questions de sécurité », explique Alain Monségu, animateur sécurité et dirigeant de la société de formation Artek. « Il y a énormément de manutentions, on porte beaucoup. Heureusement que le matériel a tendance à être de moins en moins lourd. Si on ne fait pas attention, on se fatigue très vite. Quand j'ai commencé, j'observais ceux qui étaient plus expérimentés, pour voir comment ils agissaient, et faire les bons gestes », témoigne Camille, stagiaire sur le montage d'un spectacle.

Au Glazart, la prévention passe en premier lieu par des formations du personnel : habilitation électrique, Prap (prévention des risques liés à l'activité physique), EPI, SST... « Pendant longtemps, le métier n'a pas fait appel à des gens d'une grande technicité, décrit Alain Monségu. Il y a une explosion des formations depuis cinq ou six ans. De la situation où n'importe qui pouvait travailler dans le secteur, on est passé à quelque chose de beaucoup plus sérieux. »

### Nuit et alcool

« Avec nos petits moyens, on se heurte rapidement à un problème de budget, relève Michaël Nowak, administrateur. Le personnel est majoritairement jeune et débutant, on se doit de le former. Mais les gens tournent beaucoup – 100% du personnel a changé en un an – et, lorsque les personnes nouvellement formées

## Le Glazart

Installé dans une ancienne gare routière, le Glazart est une association loi 1901 qui emploie 19 permanents équivalents à 10 temps plein, 4 à 5 intermittents réguliers et peut faire appel des stagiaires. Ouverts en 1993, les locaux appartiennent à la ville de Paris. L'ensemble a une superficie de 300 m<sup>2</sup>, dont 200 m<sup>2</sup> pour la salle. Il fait à la fois office de salle de concert, avec deux ou trois concerts par semaine, et de clubbing jusqu'à 6 h du matin les vendredis et samedis.

partent, il faut former les nouveaux arrivants. » En 2009, le Glazart a débloqué une enveloppe formation de 4100 €. Les permanents veillent parallèlement à effectuer des rappels réguliers sur les questions de sécurité. Dans la mesure du possible, la salle fait appel à des intermittents réguliers. Lorsqu'ils sont familiers du lieu, cela facilite l'organisation des opérations.

Le contact avec le public peut être une autre source de risque, des agressions n'étant jamais à exclure. Les addictions sont également une des problématiques de santé au travail. Et la vente d'alcool dans l'établissement expose à des consommations accrues. « La consommation d'alcool peut devenir problématique lors des démontages, ou quand elle est associée à la fatigue, poursuit



© PATRICK DELAPIÈRE POUR L'INRS

Alain Monségu. *L'alcoolisme dit mondain est quelque chose à prendre en compte. Il y a une force de la tradition de boire un verre avant le spectacle, qui contribue aussi à la cohésion des équipes. Sans que ce soit forcément de grosses quantités, on arrive vite à une consommation quotidienne. D'où l'importance des messages de prévention.* » La consommation de tabac est également très présente. « *Même si on fume beaucoup moins depuis la loi interdisant de fumer dans les lieux publics, c'est un milieu où il est très dur d'arrêter* », souligne encore Arno Perrine. Durant l'été, le lieu est ouvert tous les jours. Un impératif pour qu'il reste rentable. Et l'été dernier, le Glazart a inauguré sa « plage ». À l'extérieur de la salle a été installée une

*Risque électrique, incendie, contraintes physiques sont parmi les premières préoccupations des techniciens – le plus souvent polyvalents – travaillant dans les petites structures.*

petite scène pour que des groupes y animent des soirées thématiques. À l'intérieur, la salle était transformée en clubbing deux nuits par semaine. « *La quantité de travail augmente avec le même nombre de personnes. Cela implique une logistique plus lourde à gérer au quotidien* », décrit Julian Vinay, régisseur général de la salle. Mais, malgré ces contraintes, « *c'est une belle plate-forme de formation, où tout le monde peut prendre des initiatives. Ils tiennent le lieu à bout de bras. Et ils le font car ils aiment ce métier* », conclut-il.

C. R.

## Rockeurs et bûcherons, même combat !

**L**e métier de guitariste, comme celui de chanteur, est physiquement aussi éprouvant que de creuser une fosse, déplacer des meubles ou une machine à la force du poignet. » Ce constat est issu d'une étude de l'Institut de médecine du travail finlandais réalisée en avril 2009, qui a suivi un groupe punk finlandais, Apulanta. Durant deux concerts, les médecins ont mesuré la température corporelle, la tension artérielle et le rythme cardiaque des trois musiciens. Lors d'un concert de 90 minutes, les rythmes cardiaques étaient de 128 à 144 pulsations par minute et la température corporelle dépassait les 38°C. « *Un batteur transpire tout autant qu'un bûcheron ou qu'un maçon, et un bassiste qui s'échine sur les cordes de son instrument va se fatiguer autant qu'un boucher ou un boxeur* », indiquent les auteurs de l'étude. Difficile néanmoins à partir de ces résultats de distinguer ce qui tient de la charge physique (postures, mouvements...) et ce qui est en relation avec la charge mentale et psychologique (stress, trac), cette dernière expliquant sans doute dans un grand nombre de cas le niveau élevé de la fréquence cardiaque.

Source : Finnish Institute of Occupational Health (FIOH)

## Puy du Fou

# La sécurité en cascades

**Cascadeurs, danseurs, cavaliers... Les spectacles du Grand Parc du Puy du Fou font appel à des métiers artistiques très divers. Autant de performances physiques qui nécessitent une prévention permanente pour tenir durant toute la saison. Illustration des actions menées à travers différents spectacles.**

**D**ans quelques minutes va débuter la représentation du *Mousquetaire de Richelieu*, un des spectacles phares du Grand Parc du Puy du Fou, en Vendée. Au cours de la représentation se succèdent scènes de combats, danses, parades équestres, cascades... À l'extérieur de la salle, les comédiens et figurants s'entraînent, s'échauffent, s'étirent, répètent les enchaînements, effectuent à pied la chorégraphie équestre. Ces exercices sont primordiaux avant chaque spectacle, afin que les comédiens soient en bonne condition physique et aient en tête les enchaînements. Car rien n'est laissé au hasard : tout combat est chorégraphié, le moindre geste, le moindre coup d'épée est écrit dans le scénario. C'est là un gage de qualité et de sécu-

rité pour tous les spectacles, d'autant que la plupart des comédiens connaissent souvent au moins trois rôles.

Tant au niveau organisationnel que technique, tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité des comédiens. Durant le spectacle, quatre d'entre eux doivent notamment sauter de lustres pour arriver sur la scène. Pour s'installer dans ces lustres, à 6 mètres de hauteur, ils suivent une procédure très précise avec staffes, longues de sécurité, harnais, et sont aidés par des techniciens. Lors de leur chute vers la scène, ils sont retenus par un évacuateur, l'équivalent d'un stop-chute spécial, qu'on utilise pour ralentir la descente, et qui permet une arrivée sur scène contrôlée. « C'est un système typique des métiers du spectacle, qu'on ne trouve nulle part

*ailleurs* », commente Hervé Grelier, contrôleur de sécurité à la CRAM des Pays-de-la-Loire. Cet exemple est une illustration de la démarche globale de sécurité menée au Parc. Tous les spectacles font l'objet de réflexions sur la sécurité des acteurs. « En 2005, l'embauche d'un chargé de sécurité a été un tournant dans l'approche des questions de sécurité sur le site », poursuit Hervé Grelier. La professionnalisation des questions de sécurité a eu lieu parallèlement à celle des métiers du parc. En 2007, a été mis en place le CHSCT du site. « Ses membres représentent la globalité des métiers du Puy du Fou. Tous ont une solide connaissance du terrain et une vision précise des problèmes. Ils savent faire passer les messages relatifs à la sécurité », présente Laurent Martin, responsable de sécurité du site. Et les messages passent d'autant mieux que la direction est à l'écoute et donne les moyens d'avancer.

### Chars romains sur amortisseurs

« Pour la plupart des saisonniers, il s'agit de leur premier emploi. C'est ici qu'ils débutent leur vie professionnelle, décrit Jérôme Vrignaud, secrétaire du CHSCT. Il faut savoir faire passer les messages de prévention auprès de nos jeunes,

*La professionnalisation des métiers s'est accompagnée d'une professionnalisation de la sécurité, avec l'embauche d'un chargé de sécurité et la mise en place du CHSCT.*



© GAËL KERBAOL POUR L'INRS



© GAËL KERBAOL POUR L'INRS

rester professionnels tout en préservant l'esprit convivial qui règne dans les équipes. » Pour l'année 2008, le taux de fréquence des accidents a été de 63 et le taux de gravité de 0,91. Des chiffres en progrès par rapport à ceux de 2007, respectivement 71 et 0,97. « Les accidents du travail ne sont en général pas graves, il s'agit principalement de blessures légères, décrit Laurent Martin. Ils surviennent essentiellement en début de saison, par manque d'entraînement, et en fin de saison, sans doute liés à un certain relâchement. » À chaque spectacle ses problématiques. Au stadium gallo-romain, se déroule une course de chars. Celle-ci a fait l'objet d'une intervention du Centre de mesures physiques de l'Ouest, situé à Rennes. « Initialement, il y a eu en avril 2007 une demande des membres du CHSCT concernant les courses de chars romains.

Sur neuf meneurs de char, trois avaient des problèmes de dos », décrit Hervé Grelier. Le laboratoire a effectué des mesures de vibrations montrant que certaines phases étaient particulièrement sollicitantes physiquement. Des systèmes d'amortisseurs – verticaux et latéraux – ont alors été installés sur les essieux des chars, réduisant les vibrations de 75 %... Le système a été validé en janvier 2009, après plusieurs séances d'essais. « Un système révolutionnaire », selon Frédéric Rambaud, un conducteur de char qui a connu l'avant et l'après. « Cela est allé jusqu'à une modification du scénario du spectacle, ce qui est rarissime, pour préserver la santé des meneurs de char », poursuit Hervé Grelier. Car « il faut que les cascades soient renouvelées 400 fois dans la saison, toujours avec le même degré de sécurité », témoi-

Les artistes sont tous en bonne condition physique. Avant chaque spectacle, échauffements et étirements sont incontournables pour réaliser les numéros dans de bonnes conditions.

gne Sébastien Monnereau, responsable du spectacle et membre du CHSCT.

### Des effets spectaculaires

Sur cette même course, un protocole d'intervention est prêt en cas d'accident. Différents cas de figure sont envisagés (chute de cheval, renversement de char), avec des interventions précises attribuées aux différents comédiens dans le spectacle et aux équipes de sécurité assurant la surveillance du spectacle.

Sur un troisième site du Grand Parc, le spectacle Vikings comporte des cascades en tous genres : chutes de petite et de grande hauteur, combats aquatiques, homme torche, tyrolienne, catapulte humaine... Autant d'effets spectaculaires à réaliser en toute sécurité. Les scénarios sont conçus en prenant en compte des impératifs de sécurité des acteurs. L'homme torche par exemple, qui est en flammes pendant 6 à 9 secondes et saute d'un donjon dans un bassin d'eau, suit une procédure sécurité très rigoureuse. Six personnes tournent sur ce rôle. Outre une combinaison de pilote de Formule 1, elles revêtent des vêtements ignifugés spécifiquement adaptés (cagoule...), qui n'ont pu être trouvés qu'à l'étranger. « C'est l'acteur qui étale lui-même la pâte à feu sur son costume. Un collègue allume ensuite avec une torche le ventre puis le dos, et il surveille que tout se passe correctement durant la cascade »,

## Grand Parc du Puy du Fou

Créé en 1978 avec son spectacle Cinescénie, qui fait appel à 3 200 bénévoles regroupés au sein d'une association, le Grand Parc du Puy du Fou a élargi ses activités dix ans plus tard en créant des spectacles de jour. La société du Grand Parc, née à cette occasion, emploie une centaine de permanents et 900 saisonniers, de jeunes adultes fidélisés généralement sur plusieurs années. La sécurité est assurée par une organisation générale (GIE) et deux coordinations opérationnelles (Association et Grand Parc).

présente Antoine Besse, responsable du spectacle et un des premiers rôles. Pour les scènes de cascades, un gros travail de préparation préalable avec des cascadeurs professionnels est réalisé pour tous les spectacles. Deux ans sont généralement nécessaires pour écrire les scénarios, élaborer les chorégraphies et valider la sécurité des systèmes techniques. « La prévention, c'est tout un chacun qui la fait, au niveau des équipes. Les gens sont impliqués, aiment travailler ici et veulent que tout se passe bien. Les messages de prévention passent donc bien auprès de tous », conclut Laurent Martin.

C. R.

## Stade de France

# « De l'artisanat avec de gros moyens »

Le 4 juillet 2009, le Stade de France s'est transformé en un immense « dance floor », une boîte de nuit géante, à l'occasion du spectacle *Unighted*. Pour une nuit de spectacle, une semaine de préparatifs a été nécessaire.

*Le plan de prévention élaboré avec les entreprises prestataires est indispensable avant de débuter ce type de chantier éphémère qui regroupe, dans des délais très courts, des ouvriers, des métiers d'horizons divers.*



© STADE DE FRANCE – MACARY, ZUBLENA ET RÉGÉBAL – CONSTANTIN ARCHITECTES © ADAGP-PARIS, 2009, YVES COUSSON/INRS

**T**ranchées dans la pelouse, câbles parcourant le sol, grues et divers autres engins de levage, échafaudages aux quatre coins du terrain..., plus des techniciens partout, à pied ou à vélo : le Stade de France ressemble plus à un chantier de BTP qu'à

un terrain de sport en ce début du mois de juillet. Il se prépare en effet à accueillir une soirée *dance* qui va recevoir près de 40 000 participants. Avec près de 400 techniciens et 25 entreprises intervenant pendant une semaine, le chantier de montage du spectacle nécessite une organisation rigoureuse en matière de prévention et de sécurité.

Avec l'intervention simultanée de plusieurs entreprises, un plan de prévention de l'établissement et des entreprises extérieures doit être établi. « *Quand c'est possible, on effectue une réunion de coordination avant le début de chantier, rassemblant des représentants de toutes les entreprises et portant spécifiquement sur*

*les questions de prévention*, présente Yann Métayer, animateur sécurité sur cet événement. *Selon la taille de la manifestation, c'est plus ou moins compliqué à mettre sur pied.* » Si ce n'est pas possible, des réunions individuelles et des visites préalables du site sont effectuées.

Un tel chantier expose à différents types de risques, selon la nature des métiers, des travaux et les statuts du personnel intervenant (permanents, intermittents, intérimaires). Les risques peuvent être apparentés à ceux du BTP : multiplicité des lieux de travail, chantiers éphémères, manutentions, risques routiers, travail en hauteur, risques électriques, risques liés

## Le chantier en chiffres

- 9 000 m<sup>2</sup> de superficie sur 6 niveaux (d'où superposition des tâches).
- 41 semi-remorques de matériel équivalant à 10 conteneurs de 40 m<sup>3</sup>.
- Deux grues de 70 tonnes, une grue de 50 tonnes, une grue de 40 tonnes.
- Une nacelle de 60 m de haut.
- Environ 400 ouvriers et techniciens ont travaillé sur le chantier.
- 25 entreprises prestataires.

aux engins de levage, exposition aux intempéries, problèmes de communication entre techniciens de nationalités différentes, coactivité...

### Population rebelle

Étant donné les dimensions gigantesques des structures à monter, avec des éléments de très grande hauteur, et dans des délais très courts, les accidents peuvent être dramatiques (cf. encadré). La prévention se doit d'être d'autant mieux organisée en amont. Au-delà des incontournables équipements de protection individuelle (chaussures, gilet haute visibilité, casque...), des consignes très strictes sont données sur l'organisation du chantier et la prise en compte de la sécurité.

Si les mentalités évoluent, les messages de prévention demandent à être répétés souvent. « *Il ne faut pas oublier que c'est une population rebelle, qui a refusé d'entrer dans le système*, poursuit Yann Métayer. *Il y a quelques années, quand on parlait prévention, ça n'avait que peu de portée, les gens ne voulaient même pas entendre parler du Code du travail. C'est beaucoup moins le cas aujourd'hui.* » Et la prise de conscience a eu lieu à tous les niveaux. Les intermittents se forment de plus en plus (Caces, habilitation électrique...). Les responsables prennent beaucoup plus en compte les conditions dans lesquelles se déroulent les montages et sont de plus en plus convaincus que travailler en plus grande sécurité rime

avec plus grande efficacité. Ainsi, à la suite de la première édition, en 2008, des protections collectives ont été spécifiquement développées pour le montage de certaines structures. Parmi les éléments de décor, quatorze palmiers géants servant de supports pour les éclairages ont été montés. D'une hauteur de 11 mètres et d'un poids tout équipé de 2,1 tonnes chacun, ils sont constitués d'un mât central et de huit éléments formant les branches du palmier. Des stations de montage sous forme d'échafaudages épousant leur forme ont été spécialement conçues. L'entreprise prestataire, Procon, a réfléchi à la façon d'améliorer les conditions de montage, avec l'aide d'un bureau d'études. Ces stations permettant aux ouvriers

de travailler à leur hauteur, avec des contraintes posturales minimales, ont été testées durant l'hiver. « *On a gagné à tous les niveaux. Il n'y a plus de risque de chute, les personnes sont beaucoup moins fatiguées, tout le monde est plus serein, et la durée de montage d'un palmier a été divisée par deux* », décrit Christophe Lacoste, responsable de chantier. Une fois tous les éléments du palmier assemblés, celui-ci est positionné à son emplacement final par une grue, avant que ne débute le montage d'un nouveau palmier. « *Cela reste de l'artisanat, mais avec de gros moyens* », résume Olivier Matabon, un des deux régisseurs généraux du spectacle.

C. R.

## Accident du stade Vélodrome

Le 16 juillet dernier, en fin d'après-midi, le toit de la scène conçue pour le concert de Madonna s'est écroulé au stade Vélodrome de Marseille, tuant deux ouvriers et en blessant huit autres. La structure s'est effondrée au cours de l'opération de levage du toit de 60 tonnes. Ce chantier employait une cinquantaine de personnes. Le montage de ces structures provisoires comportant des éléments de très grande hauteur fait souvent appel à des personnes provenant d'horizons variés et parlant des langues différentes. Compte tenu des enjeux financiers colossaux, il n'est pas rare qu'ils travaillent ensemble dans des délais très courts.



Dans ce type de montage, où interviennent généralement des TPE et jusqu'à plusieurs dizaines de techniciens, un plan général de coordination et des plans de prévention doivent être établis avant le début du chantier. Une enquête judiciaire est en cours et il faudra attendre plusieurs mois avant de connaître les causes précises de l'accident et savoir si toutes les règles de prévention (plans de prévention, visites préalables, formation et aptitude au poste de travail...) ont été respectées. À noter qu'un autre accident de ce type, au cours du démontage du podium des Rolling Stones, avait eu lieu à Madrid en 2007, faisant également deux morts.

## Théâtre

## Les dos des machinistes mis à l'épreuve

En 2004, dans un contexte difficile, la nouvelle directrice technique du Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, a dû réfléchir à la conception d'un nouveau décor concert, devant répondre à des contraintes acoustiques, techniques et ergonomiques. Pari tenu, en six mois.

**L**a direction technique? Au 5<sup>e</sup> étage, par l'entrée des artistes! » Là, sur un pêle-mêle, deux photos attirent l'œil au milieu des faire-part et des mails de remerciements d'artistes : celles de six machinistes en train de mettre en place le nouveau décor concert du Théâtre des Champs-Élysées (TCE). Une manutention qui n'est pas aussi banale qu'elle en a l'air. Repensé il y a peu, ce décor ingénieux et novateur a réussi à tenir compte de nombreuses contraintes, dont la santé des machinistes. Une réussite dont le théâtre n'est pas peu fier. Tout commence en 2004.

Bénédicte Clermont arrive au TCE, au poste de directrice technique. Un poste « *hautement stratégique* », d'après Didier Carton, contrôleur de sécurité à la Cramif, qui suit ce théâtre depuis neuf ans : « *C'est un métier qui permet de passer du rêve à la réalité.* » Un lieu de crispations, où il faut prendre en compte les volontés des artistes et la faisabilité des projets. Avec un planning des plus serrés, rentabilité oblige. Lorsqu'elle prend ses fonctions, les spectacles ont lieu, mais pas toujours dans les meilleures conditions. « *Dès que j'organisais une réunion, se souvient Bénédicte Clermont,*

*ça aboyait dans tous les sens, on me balançait le mot sécurité à la figure et, souvent, à la fin de la réunion, je me retrouvais seule!* » Il faut dire que, dans le milieu du spectacle vivant, chacun gardait en mémoire des accidents dramatiques récents. « *Rien de tel au Théâtre des Champs-Élysées, mais parfois, on n'est pas passés loin* », reconnaît Bénédicte Clermont.

## Plus de dos à 55 ans

Par ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies a perturbé le travail de l'équipe technique. En 1995, les cintres hydrauliques ont remplacé les



© GIL LEFAUCONNIER POUR L'INRS

Sur ce nouveau décor concert, des lumières de service "bleues" ont été adjointes, pour permettre aux personnes de se déplacer en cours de représentation sans se parler.

cintres traditionnels. Le travail des cintriers (*cf. encadré*), à la fois technique et physique, a changé du tout au tout, sans période d'adaptation. « Avec les cintres hydrauliques, on n'a plus les mêmes sensations, remarque Bénédicte Clermont. Quand on appuie sur un bouton, on ne sent plus les 200 kg que l'on déplace au-dessus de la scène. » Dans cette ambiance particulière, la directrice technique trouve sur son bureau un projet de nouveau « décor concert », qui sert à la fois de traitement acoustique et d'habillage scénique. Chefs d'orchestre, mélomanes et critiques se plaignant de l'acoustique trop sèche de la salle, ce nouveau décor doit lui apporter des améliorations. Il doit également répondre à des problèmes de temps de montage, ce qui a nécessité une approche ergonomique. L'ancien décor est composé de châssis verticaux et de plafonds qui permettent de moduler l'espace pour un récital ou un orchestre symphonique. « Un décor concert pèse alors entre 70 et 130 kg, mesure 8 mètres de haut et se porte à deux, souligne Philippe Méhée, sous-chef machiniste. Ce n'est pas pour rien que l'on considère qu'à 50-55 ans, un technicien machine n'a plus de dos. » Le nouveau décor doit pouvoir être déplacé par six personnes en moins de 45 minutes, sans être ni porté ni poussé, et sans condamner le cintre non plus. Enfin, il faut lui trouver une place pour le ranger... Un projet complexe, déjà engagé avec un cabinet d'acoustique. « Des

## Une équipe polyvalente

L'équipe technique permanente est composée de 17 personnes. « C'est peu, souligne Bénédicte Clermont, donc on demande une certaine polyvalence. » En fonction des spectacles, peuvent être adjoints des intermittents. Les principaux métiers de l'équipe technique sont :

- chefs de service machinerie et lumière
- régisseur général et régisseur de scène ;
- techniciens responsables de la coordination des services. En représentation, ils ont en charge le bon déroulement du spectacle ;
- machiniste : technicien de scène, attaché à des fonctions spécialisées ;
- cintrier : machiniste affecté aux manœuvres des appareils de levage implantés à demeure au-dessus de la scène et sur toute sa profondeur : les cintres ;
- électricien : technicien en charge des lumières.

gens sérieux, estime Bénédicte Clermont, mais ils avaient oublié le cahier des charges : leurs décors, performants techniquement, étaient lourds et impossibles à ranger. » S'ensuit un moment de perplexité. Tout doit être prêt six mois plus tard. Bénédicte Clermont se sépare du cabinet d'acoustique et active son réseau. Elle trouve un acousticien, ancien ingénieur du son, et un « ingénieur ingénier ». Bref, des professionnels qui la comprennent et sont prêts à envisager le décor de concert du TCE comme un décor d'opéra ou de théâtre. Rapidement, une évidence apparaît : le seul lieu pour ranger les décors de concert est l'espace libéré par les cheminées de contrepoids servant aux anciens cintres. Un espace exigü, faisant toute la longueur du plateau sur 80 cm de profondeur et 23 m de haut. La solution retenue est de réaliser des

décors de taille identique, qui coulissent comme des tiroirs, mais en hauteur. « Autour de ce projet s'est créée une véritable équipe, qui a réfléchi et cherché les compétences extérieures quand cela s'est avéré nécessaire, remarque Didier Carton. Le CHSCT a rapidement compris que cette démarche pouvait déboucher sur le fait que les machinistes n'allaient plus porter les décors. »

### Vers un changement de mentalité

Le nouveau décor n'est effectivement plus porté, mais poussé sur des roulettes. « Didier Carton a fait modifier pas mal de petites choses sur le nouveau décor, notamment l'accessibilité aux parties mobiles », souligne Bénédicte Clermont. « C'est en quelque sorte un décor télescopique, explique Didier Carton. Il fait

la moitié de la hauteur du précédent et on peut le ranger. » Pour le déplier dans le sens de la hauteur, les machinistes utilisent des manivelles. La Cramif avait préconisé un moteur électrique, mais cela posait des problèmes de budget, de délais... « Côté souffrance physique, tout le monde a été content de se débarrasser des anciens décors », remarque Philippe Méhée qui était aussi membre du CHSCT. Quand ils ne sont pas utilisés, les décors sont « pliés », dans l'emplacement des anciennes cheminées de contrepoids, et accessibles par un système de monte-charge spécifique. « En deux ou trois ans, beaucoup de choses ont changé, remarque Emmanuel Boulze, chef machiniste. Nous ne sommes plus dans le même état d'esprit. » « Progressivement, une prise de conscience de la sécurité voit le jour. Nous ne sommes plus dans la peur et la crispation : il se crée une mutation philosophique qui est en train de faire passer les équipes techniques de la sécurité à la prévention des risques », complète Bénédicte Clermont. Tous étaient d'accord pour dire que le pari serait gagné lorsque, dès la conception d'un nouveau spectacle, on parlerait prévention. Et Bénédicte Clermont se prend à rêver : « Dès la programmation, il faudrait prendre en compte aussi bien les risques physiques que les risques psychosociaux... » Un nouveau chantier auquel la directrice technique aimerait s'atteler rapidement.

D. V.

# Troubles auditifs

## Quand les professionnels font la sourde

Frédéric Devinant est chargé de développement pour la prévention des risques auditifs au sein de la Nacre Rhône-Alpes (Nouvelle agence culturelle régionale). Au quotidien, il constate que les risques auditifs sont loin d'être une préoccupation majeure dans le spectacle vivant. Mais il ne désespère pas de trouver des solutions pour sensibiliser les professionnels.



© PATRICK DELAPIERRE POUR L'INRS

■ **Travail & Sécurité. Quels sont les risques encourus par les professionnels du spectacle vivant sur le plan auditif ? Frédéric Devinant, chargé de développement pour la prévention des risques auditifs à la Nacre.** Ils sont de deux ordres, l'un immédiat, l'autre chronique. Le risque immédiat est un traumatisme sonore aigu (TSA) pouvant survenir lors d'un choc acoustique, par exemple devant un cuivre, une cymbale, ou encore par un larsen. Le risque chronique quant à lui va se développer sur plusieurs années. Les traumatismes peuvent provoquer un vieillissement accéléré de l'audition, avec une perte dans les fréquences aiguës altérant la compréhension du langage. Un second trouble est l'apparition d'acouphènes (siffle-

ments ou bourdonnements permanents très invalidants). Enfin, les professionnels peuvent aussi souffrir d'hyperacousie : une hypersensibilité aux bruits de tous les jours. Ces troubles sont la plupart du temps irréversibles et constituent un véritable handicap professionnel et personnel.

■ **A-t-on une idée du nombre de professionnels travaillant dans le spectacle touchés par les troubles auditifs ?**

**F. D.** On estime que 70 % des musiciens professionnels souffrent de troubles de l'audition. Toutes les musiques sont concernées, mais les musiques amplifiées le sont plus particulièrement (rock, rap, mais aussi les autres musiques dès lors que les valeurs limites d'exposition sont dépassées).

*Toutes les musiques sont susceptibles de générer des troubles auditifs, mais plus particulièrement les musiques dites amplifiées, c'est-à-dire qui utilisent une chaîne d'amplification.*

Beaucoup de musiciens cachent ce problème... Du côté des techniciens et ingénieurs du son, je pense que l'on est dans le même ordre de grandeur. Mais il ne faut pas oublier les personnels employés au bar, au vestiaire ou pour la sécurité.

■ **Quelles sont les valeurs limites ?**

**F. D.** Elles s'expriment en termes de dose. La dose dépend du niveau sonore et du temps d'exposition. Pour cela, le législateur différencie deux cibles : d'un côté le public, pour qui

# oreille

l'émission sonore ne doit pas dépasser 120 dB en crête et 105 dB(A) en niveau moyen (le temps d'exposition n'est donc pas pris en compte); d'un autre les professionnels, dont l'exposition sonore ne doit pas dépasser 140 dB(C) en crête et 87 dB(A) en niveau moyen sur 8 heures, ou sur 40 heures, cela en tenant compte du port éventuel de protecteurs individuels. Il faut retenir que, tous les 3 dB, la pression acoustique est multipliée par deux. Ce qui signifie que, lorsqu'on augmente le niveau de 3 dB, il faut diviser par deux le temps d'exposition, pour ne pas dépenser son capital auditif de manière prématurée. C'est pour cela que le niveau de risque est très différent entre un concert d'une heure et un festival qui dure trois jours.

## ■ Comment intervenez-vous en prévention ?

**F. D.** L'idéal serait d'intervenir dès la conception des salles et

la définition de leurs projets, des équipements et de leurs modes de fonctionnement, mais nous en sommes encore loin. En 2008, avec la direction régionale du travail et les acteurs et organisations professionnelles du secteur, nous avons organisé des modules de formation pour les gestionnaires de salles de concerts, de discothèques et d'écoles de musique. Nous n'avons cependant pas eu le succès escompté. Le risque auditif n'est pas leur priorité: les problèmes liés au tabac, aux nuisances sonores ou à la gestion du public retiennent pour l'instant toute leur attention. Nous prodiguons également des conseils, comme d'alterner, dans la programmation, les styles musicaux plus ou moins amplifiés. Nous conseillons aussi de prévoir des espaces et des activités moins sonorisés. Nous proposons aussi bien sûr de repenser l'organisation du travail, par exemple de mettre

## La Nacre Rhône-Alpes

**A**ssociation de loi 1901, la Nouvelle agence culturelle régionale (Nacre) est une structure d'accompagnement du spectacle vivant et de ses évolutions. Elle travaille en coopération avec les différents acteurs artistiques et culturels de la région Rhône-Alpes que sont les professionnels, dans le développement de leurs activités et les collectivités publiques, dans la définition de leurs politiques culturelles. Elle accompagne notamment la mise en œuvre des politiques culturelles impulsées par l'État et la région Rhône-Alpes.

[www.la-nacre.org](http://www.la-nacre.org).

en place des rotations pour ne pas exposer toujours les mêmes personnes et permettre à chacun de respecter les temps de récupération nécessaires. Le port de bouchons de protection et leur bonne utilisation doivent aussi faire l'objet d'une gestion rigoureuse. Enfin, nous travaillons à l'étude et au développement de nouveaux outils de gestion sonore sans port d'appareillage, afin d'aider les professionnels à respecter la réglementation et à faire face à leurs responsabilités juridiques (civile, pénale, faute inexcusable...).

## ■ Peut-on réellement faire de la prévention dans le milieu du spectacle vivant ?

**F. D.** C'est difficile. La directive européenne 2003/10/CE et sa transposition dans le Code du

travail (décret n° 2006-892 du 19 juillet 2006) définissent des bases d'actions précises, mais la formation et les outils de gestion sonore adaptés à ce secteur doivent être sérieusement développés. Jusqu'au 14 février 2008, le spectacle vivant échappait à la réglementation, mais, depuis cette date, tout employeur du secteur de la musique et du divertissement doit mettre en place un ensemble d'actions pour protéger ses salariés (évaluation du risque, information, formation, signalisation et limitation d'accès, mise à disposition de protections, suivi audiométrique).

## ■ Pensez-vous que, dans les années futures, les professionnels seront plus réceptifs aux problèmes auditifs ?

**F. D.** Oui, j'ai bon espoir. La législation est récente, elle va progressivement être assimilée par les responsables, qui vont comprendre que leur intérêt est de jouer la carte de la transparence. Nous essayons d'intervenir aussi sur deux autres leviers: le permis d'exploitation de débits de boissons et la licence d'entrepreneur de spectacles, qui ne sont délivrés qu'après un stage de formation obligatoire. Aussi, nous avons sollicité le préfet de région et la DRAC Rhône-Alpes afin de pouvoir renforcer ces formations sur la prévention des risques auditifs. Sachant qu'il faut renouveler ces permis et licences tous les cinq ans...

**Propos recueillis par D. V.**

## Pour en savoir plus

### Web

- [www.sante-environnement-travail.fr/minisite.php3?id\\_rubrique=875&id\\_article=2886](http://www.sante-environnement-travail.fr/minisite.php3?id_rubrique=875&id_article=2886).
- Agi-son: [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org).
- Le centre d'information et de ressources spécialisé pour les musiques actuelles: [www.irma.asso.fr/](http://www.irma.asso.fr/).

### Brochures

- NS 239. *Estimation du risque auditif attribuable à la musique pour les professionnels du monde du spectacle.*
  - TF 84. *Conséquences auditives de l'exposition sonore de musiciens d'orchestres de musique classique.*
- À consulter et à télécharger sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr).